

## *Emplois à Radio France*

### *Rien n'est joué*

**Printemps 2015** : Mathieu Gallet défend mordicus les vertus d'un plan de départs volontaires de plus de 350 emplois.

**CCE du 9 septembre 2015** : Le même défend avec aplomb, un plan de retour à l'équilibre pour 2018, sur la base d'un départ non remplacé sur deux en 2016 et en 2017 et un sur trois en 2018. Soit une perte nette estimée à 230 emplois CDI.

A cela s'ajouterait la suppression de 40 emplois équivalent temps plein en CDD.

Et sans doute pour faire bonne mesure, la Direction envisage d'ajouter de la modération salariale !

Mais ce nouveau scénario a été présenté sans que nous soit communiqué l'ensemble des éléments que nous demandons, notamment sur les économies générées lors des départs à la retraite et leur remplacement par de jeunes salariés, sur les organisations cibles envisagées, les conséquences en matière de charge de travail pour les salariés restants, les précisions sur les mouvements de charges de personnel durant le futur Contrat d'Objectifs et de Moyens 2015/2019.

Nous demandons également la prise en compte d'autres pistes d'économie possibles sur :

- les indemnités de licenciement et transactionnelles qui ont explosé entre 2005 et 2014 (*près de 7M€ supplémentaires*)
- le développement maîtrisé de l'entreprise (*création différée de nouvelles locales*)
- la révision de la politique de recours aux cabinets conseils
- la transparence totale concernant le nombre et la rémunération des cadres de direction

Véritable girouette, la direction affirme désormais que le plan de départs volontaires initialement envisagé constituait un « appauvrissement » de l'entreprise.

Mais rien ne garantit à ce jour que le nouveau plan n'est pas du même tonneau !

Contrairement à la désinformation orchestrée par la communication de Radio France, laissant croire à une acceptation syndicale du non remplacement des départs, SUD Radio France récuse totalement ce qui a été présenté lors du CCE du 9 septembre.

Quant à la question de la précarité, que le médiateur dans son rapport a qualifiée de « mode de gestion », la direction est restée muette.

**Continuer à faire peser des menaces sur l'emploi constitue une nouvelle fois la solution de facilité.**

**La Direction doit changer de vision et de méthode.**

Paris, le 10 septembre 2015

